

et foulant aux pieds le souvenir de nos désastres ; au second plan, deux scènes rappellent les événements terribles dont nous avons été témoins ; au loin apparaissent les provinces maritimes du diocèse, et Ste Anne dans un nuage pour bénir ses fidèles enfants.

Ce tableau est l'ouvrage de M. Jules Noël, peintre d'un grand talent.

Les vêpres sont chantées par Mgr l'Evêque de Vannes. Après le *Magnificat*, Mgr Brossais Saint-Marc expose le triple motif qui réunit les pèlerins à Sainte-Anne : reconnaissance, confiance et pénitence.

“ C'est la protection de sainte Anne et de la Vierge immaculée, dit-il, qui nous a préservés du fléau de l'invasion, qui a entouré au milieu des dangers, nos marins et nos soldats. Le passé nous donne à espérer que si de nouveaux malheurs venaient à fondre sur la France, nous serions l'objet de la même assistance. Prions nos saintes protectrices d'écarter ces jours mauvais.

Mais un des moyens d'apaiser la colère céleste, c'est l'expiation. L'influence délétère qui a tout détruit ailleurs, s'est fait sentir chez nous. Que la Bretagne veille, qu'elle réagisse contre le mal qui la menace et qui a déjà entamée. Qu'elle garde les mœurs simples et pures des ancêtres ; qu'elle reste ferme dans sa foi, et fidèle dans sa dévotion à la sainte Vierge et à sainte Anne ! Ainsi méritera-t-elle d'être appelée encore le peuple choisi, la mère des saints : *gens electa, populus acquisitionis*. . .

Avant de se retirer, les Evêques bénirent encore une fois cette pieuse foule qui semble avoir oublié les fatigues du voyage, la longueur des cérémonies et l'indulgence du temps.

La plupart des pèlerins signèrent, en ce jour, l'adresse suivante :

“ Très Saint-Père,

“ La Bretagne, sous la conduite de ses Evêques présidés par leur métropolitain, est venue au sanctuaire de Ste-Anne, demander par l'intercession de sa